

DÉPARTEMENT DE L'ARDECHE

Envoyé en préfecture le 07/04/2023 Reçu en préfecture le 07/04/2023

Publié le

ARRONDISSEMENT DE PRIVAS

ID: 007-210703195-20230403-DELIB2023_43-DE

COMMUNE DE LE TEIL

SESSION 03/04/2023

EXTRAIT

du Registre des Délibérations du Conseil Municipal

Exercice: 29

26

L'An Deux Mille Vingt Trois, le trois avril dans la salle Caravane Monde, à 18 heures, le Conseil Municipal de la Commune s'est réuni en session ordinaire sur convocation en date du 28 mars 2023 et sous la présidence de Monsieur Olivier PEVERELLI, Maire.

Présents: Absents: 3

Présents:

MM Bayle, Bornes, Boukal, Buard, Chabaud, Chezeau, Diatta, Faure-Pinault, Gaillard, Galiana, Garreaud, Gleyze, Griffe, Guillot, Jouve, Keskin,

25 Pour: Abstention:

Laville, Lorenzo, Mazellier, Mazeyrat, Michel, Noël, Peverelli, Segueni, Tolfo, Valla.

Contre: 4

Excusés:

M. Dersi (pouvoir à Mme Tolfo), Mme Heyndrickx (pouvoir à M. Griffe),

M. Vallon (pouvoir à M. Noël)

Secrétaire: Mme Faure-Pinault

Objet: Vote du Budget Primitif 2023 - Commune

Le Conseil Municipal, Après avoir délibéré,

Vote les propositions nouvelles du Budget Primitif de l'exercice 2023 :

Investissement

Dépenses

6 752 814,67

Recettes

6 915 459,72

Fonctionnement

:

:

Dépenses

12 939 073,95

Recettes

12 939 073,95

Pour rappel, total budget:

Investissement

Dépenses Recettes

7 899 894,72 (dont 1 147 080,05 de RAR) 7 899 894,72 (dont 984 435,00 de RAR)

Fonctionnement

Recettes

12 939 073,95 (dont 0,00 de RAR) 12 939 073,95 (dont 0,00 de RAR)

Dépenses :

N° 43

Pour extrait conforme

Le Maire,

Le Secrétaire de séance,

de LE

Olivier PEVERELLI

Virginie FAURE-PINAULT